

COMMUNIQUE DE PRESSE - 01/10/2019

Les formations communes, une opportunité pour la santé au travail ?

Savez-vous ce que sont les formations communes ? Vous êtes invités à venir les découvrir sur le stand G50 et à assister à notre conférence. Il s'agit d'un nouveau concept de formation en France, qui consiste à rassembler salariés et employeurs au sein d'une même formation, dans l'objectif d'améliorer les pratiques du dialogue social dans les entreprises.

L'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ou INTEFP, sous tutelle du ministère du travail, a été chargé d'accompagner le développement de ces nouvelles formations. Dans ce but, une marque et un site ont été créés, [Format Dialogue](#), une équipe dédiée a été composée.

A l'occasion du salon Préventica Marseille, l'équipe Format Dialogue sera donc présente sur **le stand G50** pour vous renseigner sur les formations communes et les actions déjà réalisées.

Nous vous invitons également à venir assister à la conférence animée par Sébastien Grosjean, responsable de la mission Formations communes à l'INTEFP, sur le thème :

« Formations communes : une opportunité pour la santé au travail ? »

mardi 8 octobre, à 10 H 15, en salle E 118.

Quatre axes seront abordés au cours de cette conférence, avant un temps réservé aux questions du public :

- 1. La santé au travail comme sujet de négociation collective*
- 2. La santé comme thème de formation commune*
- 3. Les formations communes comme levier d'amélioration de la gouvernance de la santé au travail*
- 4. Les formations communes comme facteur de production de santé au travail*

D'où viennent les formations communes ?

Depuis de nombreuses années déjà, des observateurs institutionnels et du secteur privé constatent à la fois la dégradation des relations sociales en France entre employeurs, salariés et leurs représentants d'une part et les bienfaits d'un dialogue social de qualité d'autre part, favorisant l'innovation sociale et stimulant l'économie.

Le rapport Combrexelle en 2015 a cristallisé ces constats, incitant à « *prévoir des lieux où serait enseignée une pédagogie commune aux entreprises et aux syndicats de la négociation, à l'instar de ce qui se fait au Québec où la négociation est enseignée comme une technique et une méthode, chacun restant ensuite bien évidemment libre de ses options syndicales* ».

C'est ensuite l'article 33 de la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels, qui a entériné la création d'un concept nouveau de formation en France. L'objectif recherché, en rassemblant salariés et

employeurs ou leurs représentants au sein d'une même formation, est d'améliorer les pratiques du dialogue social dans les entreprises.

Quelles sont les actions réalisées par l'INTEFP ?

L'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ou INTEFP, par son expertise et son expérience en ingénierie pédagogique et organisation de formations, a été désigné par le ministère du travail pour mettre en place et promouvoir ce concept de formations communes. Sa mission est multiple :

- rédiger le cahier des charges de ces formations ([publié au Bulletin officiel du 30 juillet 2018](#))
- assurer le référencement des organismes de formation prêts à délivrer ces formations dans le respect du cahier des charges
- accompagner les organismes dans la structuration de leur offre de formation
- promouvoir le concept de formations communes auprès des acteurs du dialogue social, des entreprises jusqu'aux branches.

Des exemples de formations communes réussis

Plusieurs formations ont déjà été réalisées. On citera les sessions réalisées auprès des membres de plusieurs observatoires départementaux du dialogue social (ODDS), des commissions paritaires régionales interprofessionnelles (CPRI), des négociateurs de CCI France et des membres des Services de santé au travail.

Si chaque formation est construite spécifiquement pour ses participants, le cahier des charges officiel reste le fil conducteur, puis la formation est « centrée sur la qualité de la relation entre les participants », explique Sébastien Grosjean, responsable de la mission Formations communes à l'INTEFP.

Deux formateurs, à l'approche neutre et équidistante par rapport aux intérêts représentés par les stagiaires, animent la formation. En deux journées consécutives, sont ainsi abordées les règles de la négociation, ses principes, la manière dont on la mène, et cela, d'un point de vue de praticien et non sous un angle juridique ou théorique, explique l'un des formateurs. La session se termine par la réalisation d'une action (un guide du négociateur) ou d'un plan d'actions. Mais au final, l'objectif est avant tout que les participants aient appris à mieux se connaître, pour pouvoir poursuivre leurs relations de négociateurs dans un meilleur climat.

Vous voulez en savoir plus ? L'équipe de Format Dialogue est à votre disposition.

*Visionnez :

- [la vidéo bilan de la formation réalisée auprès de 24 négociateurs de CCI France](#)
- [la vidéo de présentation du dispositif « Formations communes »](#)